



**Liste reprenant les informations à soumettre au Premier ministre par chaque membre du Gouvernement en vertu du Code de déontologie**

Nom : MISCHO  
Prénom(s) : Georges  
Fonction : Ministre

Activités rémunérées exercées au cours des 10 années précédant la prise de fonction :

- 2017-2023 : Bourgmestre
- 2014-2017 : Conseiller communal
- Député
- Professeur d'éducation physique et sportive
- Président du Conseil d'administration du CHEM
- Président du Prosud
- Membre du bureau du TICE
- Membre du comité SYVICOL

Participations financières individualisées, sous forme d'actions ou d'autres titres, dans le capital d'une entreprise<sup>1</sup> :

- Aucune

Activités professionnelles exercées par le conjoint/partenaire au moment de la prise de fonction :

- Aucune

Je soussigné :

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente liste ;
- m'engage, en cas d'évolution de la situation ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à mettre à jour la présente liste ;
- a pris connaissance que cette liste sera publiée en annexe de ma notice biographique sur le site internet du gouvernement.

Date : 12 novembre 2023

S. Georges MISCHO

---

<sup>1</sup> Les parts de fonds communs de placement, vu qu'elles ne représentent pas un intérêt direct dans le capital d'une entreprise, ne doivent pas être déclarées.